

Paix et sécurité mondiales

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre je vous prie. En toute déférence, le député a parlé d'une disposition spécifique en recommandant un mécanisme de nomination. Je demanderais aux députés de s'en tenir aux principes généraux comme il est prévu dans le Règlement.

[Français]

M. Pierre Deniger (La Prairie): Monsieur le Président, le projet de loi C-32, que nous sommes appelés à débattre en cette enceinte, revêt une importance sur laquelle on ne saurait trop mettre d'emphasis. En effet, il s'agit de se prononcer sur la constitution d'un organisme dont la tâche première sera la promotion de la paix. Qui de nous, réunis en cette Chambre, monsieur le Président, n'aspire pas à un avenir où la menace d'un holocauste nucléaire serait banni des horizons. Nous sommes à un tournant de notre histoire où la possibilité d'une conflagration nucléaire se fait omniprésente et où, plus que jamais, les dirigeants de cette planète doivent faire preuve de sagesse. En effet, sans verser dans le tragico-dramatique, il faut être réaliste et voir que la survie de notre espèce est en danger.

C'est pourquoi, monsieur le Président, les pays du monde entier doivent arriver à travailler ensemble et à établir cette paix entre l'Est et l'Ouest afin qu'en aucun moment, on ne prenne des décisions par ignorance ou par mauvaise interprétation des intentions des autres, et qu'en aucun moment le bouton fatidique ne soit poussé. Et ce ne sont pas les experts ou les techniciens des armes nucléaires qui ont la responsabilité de l'avenir du monde, mais bien les politiciens. Ainsi, en parrainant la création de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales, le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) consacre l'engagement du Canada envers la cause de la paix. Car ce n'est qu'en accroissant nos connaissances eu égard aux questions touchant à la paix, nos connaissances touchant à la sécurité, à la défense et au contrôle des armements que nous pourrions assumer nos responsabilités et prendre le leadership qui s'impose, un leadership à la fois politique et diplomatique susceptible d'encourager le dialogue entre les Grands pour une paix durable. La valeur intrinsèque d'une telle initiative, à savoir la mise sur pied de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales, ne devrait pas être questionnée indûment. En effet, d'autres instituts du genre ont prouvé que la cause de la paix se trouve ainsi grandie et mieux servie. Nous n'avons, monsieur le Président, qu'à penser au très sérieux Stockholm International Peace Research Institute dont la crédibilité est reconnue unanimement à travers le monde.

Le Canada a, depuis le deuxième grand conflit mondial, joué un rôle prépondérant pour assurer la paix; et ses efforts ont été couronnés de succès à maintes reprises, et ce suffisamment pour que notre pays ait acquis une notoriété internationale.

Aujourd'hui, il s'agit de se doter des instruments nécessaires pour continuer à assumer de façon efficace notre rôle de médiateur reconnu et respecté par les autres nations.

• (1220)

C'est à ces fins, monsieur le Président, que l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales se destine.

Un centre de recherche devient indispensable pour permettre au Canada de se développer une expertise qui lui soit sienne et non inspirée d'ailleurs. Les Canadiens et les Canadiennes doivent être capables de définir les paramètres du cadre dans lequel l'avènement mondial en faveur de la paix doit se faire. On doit parler ici d'une perspective exclusivement canadienne.

Les problèmes de l'heure sont angoissants et plusieurs se sentent concernés. L'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales aura cet avantage de faire participer ceux et celles qui le désirent, car des idées et des opinions seront recueillies de toutes parts. Monsieur le Président, le projet de loi C-32 propose la formation d'un organisme structuré et indépendant dont la tâche principale sera d'effectuer une analyse canadienne de la situation mondiale, et ce à partir d'une collecte de renseignements dont les sources seront multiples.

Monsieur le Président, l'Institut tel que proposé par le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera une entité autonome, un point de rencontre de discussion et de concertation où les principaux acteurs seront soustraits à des considérations politiques et à des considérations quotidiennes, élevant ainsi les débats à un niveau beaucoup plus objectif et moins chargé, on l'espère, d'émotivité.

L'Institut deviendra, sûrement, une source précieuse d'informations apte à conseiller les divers gouvernements qui seront en place.

En bref, monsieur le Président, nous sommes appelés à voter sur la maximisation de la valeur de la paix. Et dans la foulée du premier ministre, qui a secoué la conscience des leaders internationaux lors de sa croisade en faveur de la détente, j'endosse sans équivoque le projet de loi visant à la création de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales, car il s'agit d'une intention plus que louable.

Monsieur le Président, quelque 35 millions de personnes sont mortes à cause de la guerre depuis 1935. Et la course aux armements, tant conventionnels que nucléaires, entretient un climat de grande insécurité sur la scène internationale. Dans le discours du trône, le présent gouvernement s'est engagé à se consacrer pleinement à la recherche de tous les moyens imaginables pour rétablir la confiance parmi les nations, particulièrement entre celles de l'Est et de l'Ouest, et il s'est engagé à formuler des propositions visant à créer un climat de plus grande sécurité mondiale.

Cette promesse se trouve remplie par la présentation du projet de loi C-32, où il est proposé d'établir un centre dont la raison d'être sera la recherche de la paix.

Monsieur le Président, récemment des progrès ont été accomplis dans le domaine de la paix. Certains éléments d'une communauté d'intentions propre à rapprocher les dirigeants de l'Est et de l'Ouest ont été cernés. Ainsi il faut poursuivre le travail amorcé afin d'éviter une catastrophe que nous ne pourrions même pas regretter ayant tous été anéantis.

Dans le désormais célèbre roman de George Orwell, «1984», le slogan du parti intérieur est «La guerre, c'est la paix». Toutefois la vie, notre vie, n'est pas un roman, loin de là, et la guerre pourrait signifier, faute de volonté, la fin de l'humanité.